



La facturation dématérialisée

NOTICIA

PROCEDIMIENTOS

Sábado, 4 de abril de 2020

La facturation dématérialisée

La facturation des différents services de la Ville pour le mois de mars est lancée. Quelques informations :



- L'ensemble des factures est dématérialisé. Vous recevrez très prochainement un mail du service régie vous informant de la mise en ligne de celle-ci.

Vos factures sont disponibles à la fois sur votre [Portail Famille](#) et l'application Vélizy tout en 1.

Pour les régler vous avez deux options :

- Effectuer votre paiement en ligne via le site sécurisé PAYBOX
- Déposer votre chèque (ou vos CESU) dans la boîte aux lettres de la mairie (avec les références de votre facture)

Pour les familles ne disposant pas encore d'un compte [Portail Famille](#). Pas d'inquiétude, nous allons le créer pour vous ! Vous recevrez en date du lundi 6 avril un mail d'activation (voir la procédure en pièce jointe) vous permettant d'accéder facilement et rapidement à votre Portail. Si malgré cela des difficultés de connexion perdurent, n'hésitez pas à contacter

Petite enfance : 01 78 74 39 22 ou petiteenfance@velizy-villacoublay.fr

Education : 01 34 58 71 91 ou education@velizy-villacoublay.fr

Jeunesse : 06 32 65 69 80 ou servicejeunesse@velizy-villacoublay.fr

Si vous êtes en prélèvement automatique, aucune action n'est nécessaire, le prélèvement s'effectuera comme d'habitude.